



Déchets acceptés

- Restes de fruits et légumes (y compris les parties ligneuses, les fruits secs et les noyaux)
- Coquilles d'œufs
- Déchets de cuisine, restes d'aliments (crus et cuits, mais froids) en éliminant les liquides en excès
- Riz, pain, biscuits, pâtes et féculents
- Aliments avariés sans emballages
- Marcs de café, filtres de thé et d'autres boissons à infusion
- Essuie-tout, serviettes en papier usagées ou souillées de résidus d'aliments
- Mouchoirs en papier usagés
- Litières biodégradables de petits animaux domestiques



Déchets refusés

- Liquides
- Pièces de viande, poissons, crustacés, en quantité importante
- Emballages d'aliments (pots de yaourt, sachets de mozzarella, emballages de charcuterie...)
- Papier pour emballages alimentaires (papier huilé, plastifié ou avec aluminium)
- Huile
- Mégots de cigarette
- Poudre ou autres produits de nettoyage
- Produits chimiques
- Plastiques non compostables
- Langes
- Déchets végétaux (tontes, feuilles, déchets d'élagage)
- Cendres
- Déjections canines



Petit conseil : pour faciliter le nettoyage de votre bio-seau, placez un journal ou des copeaux de bois dans le fond du récipient.

Plus d'informations :

Intercommunale IPALLE, chemin de l'Eau Vive 1 à 7503 FROYENNES

069/84.59.88

info@ipalle.be

www.ipalle.be